RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 13161
Numéro SIREN : 407 985 563
Nom ou dénomination : ACTIBY

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2018 sous le numéro de dépôt 3126

1800386801

DATE DEPOT :	2018-01-11
NUMERO DE DEPOT :	2018R003126
N° GESTION :	1999B13161
N° SIREN :	407985563
DENOMINATION :	ACTIBY
ADRESSE :	32 avenue Hoche 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2017/11/29
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CONTINUATION D'ACTIVITE MALGRE LA PERTE DE MOITIE DU C

Actiby 99B13161

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €
Siège social : 32 avenue Hoche, 75008 PARIS
RCS PARIS 407 985 563

Greffe du tribunal de commerce de Paris
A été déposé le :
11 JAN. 2018
Sous le n° : R 3126

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 NOVEMBRE 2017

EC, 29.11.17, DM

La soussignée :

La société SCDM, société par actions simplifiée au capital de 180 181 110 € dont le siège social est 32 avenue Hoche à Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 330 139 239, associé unique, représentée par Martin BOUYGUES en sa qualité de Président de la société.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 décide de prendre les décisions suivantes :

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique, en application de l'article L22S-248 du Code de Commerce sur renvoi de l'article L227-1 alinéa 3, et après avoir entendu la lecture du rapport du Président constatant que les capitaux étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente décision pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Extrait certifié conforme
Le Président
SCDM représentée par Martin BOUYGUES